

Fiche Produit : Procédé d'assèchement électronique EVO®

Le procédé EVO® permet de stopper définitivement le phénomène des remontées capillaires présent sous les bâtiments. Ce boîtier traite partiellement ou en totalité les sols et les murs de tous types de bâtiment, quelques soient leur épaisseur et leur nature.

EVO® est efficace sur les murs enterrés, semi-enterrés et dans les caves (murs périphériques, de refends et les cloisons). EVO® est équipé d'un boîtier étanche IP65 scellé et il est fixé à l'aide d'équerres ou bien collé. EVO® est breveté par l'INPI et est fabriqué en France par Axe Assèchement, il est composé de circuits électroniques passifs qui utilisent l'énergie naturelle créée par les remontées capillaires. La réaction déclenchée par ces circuits permet d'inverser la polarité électrique des murs et de neutraliser le phénomène physique des remontées capillaires. Ainsi l'eau redescend, les murs et les sols s'assèchent.

EVO® peut traiter un bâtiment sur un rayon de 10 m jusqu'à 60 m

Dimensions : L x l x H

Action de 10 à 30 mètres de diamètre : 40 x 31 x 13 cm

Action de 30 à 60 mètres de diamètre : 38 x 30 x 18 cm



L'appareil dispose d'une garantie de 10 ans, il a une durée de vie supérieure à 60 ans et ne nécessite aucun entretien.

EVO® assure la protection du patrimoine, il n'émet pas d'ondes et il est écologique.

EVO® est un procédé validé par le bureau de contrôle Qualiconsult et breveté par l'INPI

L'installation

L'installation de EVO® ne nécessite pas de travaux, elle est rapide et réversible. La position idéale de l'appareil se situe au centre du bâtiment ou de la partie du bâtiment à traiter et sera déterminée au préalable sur plan. L'orientation du boîtier sera de préférence Nord/Sud. La position sur site sera affinée à l'aide d'un appareil de mesure des champs type géo magnétomètre (mesure de l'anomalie du champ magnétique crée par le passage d'eau souterraine (mini 3 000 nano Tesla, 0.03 gauss). Pose possible de 20 cm à 2,5 m de hauteur par rapport au terrain naturel (soit au RCH ou dans la cave). EVO® ne doit pas être placé à proximité d'une grosse masse métallique (D>20cm). Pose en applique verticale ou horizontale sur une équerre, une étagère ou dans un mobilier. Le boîtier peut être encastré dans une niche créée par le maçon (au choix du maître d'œuvre). Dimensions des niches à créer prévoir un minimum de 10 cm en plus des dimensions de l'appareil ainsi qu'une surface plane pour poser l'appareil. EVO® est autonome il ne nécessite pas d'alimentation électrique.

Les résultats

L'assèchement des murs se fait progressivement, l'eau résiduelle contenue dans les sols et les fondations va s'évaporer et redescendre par gravité lentement sans fissuration des matériaux.

La durée de l'assèchement est variable : 6, 12 à 18 mois (murs de 20 à 50 cm) et de 18 à 24 mois (murs de 60 à 80 cm). Lorsqu'il s'agit de murs enterrés la durée d'assèchement peut doubler.

Avant la réalisation des travaux d'embellissement, il faudra impérativement neutraliser les sels minéraux véhiculés par les remontées capillaires :

Il faudra piquer les enduits contaminés et appliquer sur les sels hygroscopiques une compresse de dessalement type **PAT'AXE*** sur une épaisseur de 0,6 cm, puis un mortier d'assainissement anti-salpêtre à la chaux type **KEIM system POROSAN-MINERAL** prêt à l'emploi ou équivalent sur une épaisseur de 2 cm

*Cf fiche produit PAT'AXE